



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Conférence des médias du 7 novembre 2011

«Franc fort et marché du travail: un défi pour les employeurs et le monde politique»

Seul le texte prononcé fait foi

Pas de charge supplémentaire pour l'économie : Non à l'initiative populaire «6 semaines de vacances pour tous»

Wolfgang Martz, vice-président de l'Union patronale suisse

Après avoir été traitée au Parlement, l'initiative populaire «6 semaines de vacances pour tous» de Travail.Suisse est aujourd'hui prête à passer en votation. L'Union patronale suisse (UPS) y est résolument opposée. Pour la majorité des salariés, elle est inutile; elle réduit la marge de manœuvre dont disposent les partenaires sociaux pour négocier des solutions adaptées aux besoins et donne un mauvais signal en faveur d'une hausse des coûts du travail sur la place helvétique.

Les coûts du travail sont déjà très élevés en Suisse. De nombreux pans de l'économie helvétique subissent en outre les conséquences du franc fort: une augmentation du temps de travail a été introduite dans diverses branches exportatrices – pour un salaire inchangé. Dans une telle situation, réclamer plus de vacances est totalement déplacé.

Des réglementations négociées par les partenaires sociaux sont préférables

Bien que le droit légal aux vacances soit de quatre semaines par an, de nombreux salariés profitent aujourd'hui en Suisse de conventions collectives de travail ou de réglementations d'entreprise allant bien au-delà du minimum légal. Les travailleurs de l'industrie de la construction, des arts graphiques et de l'horlogerie bénéficient par exemple de cinq semaines de vacances jusqu'à l'âge de 50 ans, puis de six semaines au-delà. Les conditions offertes par l'industrie chimique et pharmaceutique sont semblables et les travailleurs de 40 à 50 ans sont encore mieux lotis dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM). Dans d'autres branches également, le droit effectif aux vacances dépasse nettement les quatre semaines, surtout dans les tranches d'âge moyennes et supérieures. Les salariés bénéficient en outre de huit à dix jours fériés payés. On ne peut donc pas parler d'un déficit de vacances pour les travailleurs suisses, d'autant moins que leur sort est plutôt enviable en comparaison internationale. Il est faux de comparer uniquement avec l'Allemagne et la France, qui font mieux que la moyenne, et de fermer les yeux sur la situation des pays anglo-saxons et du Japon.

Le fait est que les bonnes conditions de vacances dans notre pays sont adaptées aux besoins et possibilités des différentes branches et entreprises. Le relèvement du minimum légal de quatre à six semaines supprimerait la possibilité de différencier les conditions de travail. Les partenaires sociaux n'auraient plus de marge de manœuvre pour pouvoir négocier des solutions réalistes en fonction de leurs préférences – par exemple en matière de vacances et de salaires.

Davantage de vacances ne signifie pas forcément plus de repos

Une chose est sûre: les travailleurs doivent pouvoir profiter des gains de productivité au travail, mais pas nécessairement sous la forme d'un allongement de la durée des vacances. Bon nombre de salariés attachent tout autant d'importance à d'autres éléments comme la durée de travail hebdomadaire, la flexibilité des horaires et le niveau du salaire.

Il n'en reste pas moins que les vacances contribuent au bien-être des salariés et ont des effets bénéfiques sur leur santé. Pour autant, plus de vacances ne signifie pas automatiquement plus de repos et de détente. Chaque salarié est libre de faire ce qu'il veut de ses vacances. Même si, du point de vue du législateur, les vacances sont faites pour se reposer, chacun peut aménager ce repos comme il l'entend.

A relever que des semaines supplémentaires de vacances impliquent aussi des périodes de remplacements de plus longue durée pour les autres collaborateurs. Ces quelques chiffres illustrent clairement le problème: 99,7 pour cent des entreprises suisses emploient moins de 250 collaborateurs et 88 pour cent même moins de 10 collaborateurs. Dans ces petites entreprises, un allongement de la durée des vacances a des répercussions directes: soit la firme accepte une baisse de productivité, soit les autres collaborateurs se chargent de remplacer les personnes en vacances et assument donc une charge de travail supplémentaire.

Emplois menacés par une hausse des coûts

Exiger l'introduction d'un droit légal aux vacances de six semaines pour tous est excessif et donne en plus un mauvais signal vers la hausse des coûts du travail, déjà élevés en Suisse. Une augmentation de ces coûts nuirait à la compétitivité de notre place économique. Or, l'acceptation de ce texte entraînerait une nette augmentation des coûts du travail. L'introduction d'une semaine de vacances supplémentaire se traduirait en effet par un accroissement direct des coûts de plus de 2 pour cent, sans parler des frais d'organisation accrus et/ou de la perte de création de valeur qui menaceraient les entreprises. Bon nombre d'entre elles ne pourraient tout simplement pas supporter ces charges additionnelles, qui devraient en fin de compte être compensées par un gel des salaires pour ne pas mettre des emplois en péril.

En chiffres absolus, le revenu soumis à l'AVS des salariés totalisait 285 milliards de francs en 2008; 2 pour cent de frais supplémentaires représenteraient donc 5,7 milliards. Si l'on admet que les travailleurs en Suisse ont en moyenne 4,9 semaines de vacances, l'acceptation de l'initiative sur les vacances engendrerait des coûts supplémentaires de l'ordre de 6,3 milliards de francs.

L'économie suisse compte parmi les plus compétitives du monde. Cette compétitivité est le fruit de l'engagement des travailleurs, car la Suisse est un pays pauvre en ressources naturelles qui tire sa force économique essentiellement du travail. Une diminution du temps de travail suite à l'introduction de vacances supplémentaires nuirait à la compétitivité de notre pays et donc à sa prospérité.

Résister à la tentation en répondant résolument non

Conclusion: tout comme le Conseil fédéral et le Parlement, l'Union patronale suisse rejette catégoriquement l'initiative sur les vacances. Nous sommes convaincus que les travailleurs apprécieront la situation globalement au moment de voter sur cet objet et sauront résister – dans l'intérêt de l'économie toute entière – à la tentation de réclamer des vacances supplémentaires.